

# Durée de conservation des documents



Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des durées de conservation des principaux documents administratifs\*. (Voir liste des codes couleurs en fin de document).

Banque	
	Relevés de compte 10 ans
	Talons de chéquiers Minimum 10 ans (voire 30 ans : c'est la durée pendant laquelle une action civile est possible en cas de litige)
	Contrats de prêt immobilier 10 ans après le paiement de la dernière mensualité
	Contrats de prêt à la consommation automobile et personnel 2 ans après le paiement de la dernière échéance de remboursement
	Relevés de compte des produits d'épargne 6 ans
Impôts	
	Preuves de paiement de l'impôt 4 ans
	Déclarations d'impôts sur le revenu 3 ans
	Justificatifs de réductions fiscales 3 ans
	Impôts locaux 1 an
Assurances	
	Contrats d'assurances Auto et Habitation 10 ans
	Contrat d'assurance décès Contrat d'assurance vie A vie. Conservez votre dossier pendant au moins 4 ans après règlement d'un capital.
	Quittances de cotisations (ou avis d'échéances) et preuves du règlement. 2 ans
	Documents liés à un sinistre : déclarations de sinistre, expertises, dossiers médicaux, preuves de versements d'indemnisations. A vie : des séquelles physiques, des complications matérielles peuvent survenir plusieurs années après un accident ou un sinistre.
	Double de la lettre de résiliation d'un contrat et son accusé de réception. 2 ans

\* Document non exhaustif, non contractuel



<b>Maison</b>	
	<b>Titres de propriété</b> / Tant que vous êtes propriétaire
	- <b>Contrat de bail,</b> - <b>Quittances de loyer et états des lieux</b> / 5 ans après le départ du logement
	- <b>Contrats de construction individuelle</b> - <b>Contrats d'architecte</b> / 30 ans
	<b>Travaux : Documents relatifs à chaque étape : commande, devis, réception et factures des entrepreneurs et architectes</b> 10 ans pour des travaux réalisés par un professionnel ayant le statut de commerçant (inscrit au registre du commerce) 30 ans pour des travaux réalisés par un artisan (inscrit au registre des métiers)
	- <b>Décomptes annuel des charges de copropriété</b> - <b>Appels de charges trimestriels</b> / 10 ans
	<b>Factures d'électricité et de gaz</b> / 5 ans
	<b>Factures d'eau</b> / 2 ans 4 ans si l'eau est distribuée par la commune (ou un groupement de communes)
	<b>Factures de téléphone (fixe ou cellulaire)</b> / 1 an
<b>Voiture</b>	
	<b>Carnets d'entretien</b> / Jusqu'à la revente du véhicule
	<b>Factures d'achat et de réparation</b> / Tant que vous en êtes propriétaire et 30 ans après la revente du véhicule (correspond au délai de responsabilité du vendeur en cas de vices cachés)
	<b>Justificatifs du paiement des contraventions</b> / 2 ans
	<b>Certificats de vente entre particuliers</b> / 5 ans maximum si vous êtes le vendeur Tant que vous possédez le véhicule si vous êtes l'acheteur
<b>Consommation</b>	
	<b>Factures des appareils électroménagers</b> / 2 ans
	<b>Bons de garantie</b> / Pendant la durée de la garantie
	<b>Factures de prestations de services</b> / 10 ans pour les prestations effectuées par un commerçant 30 ans par un artisan

\* Document non exhaustif, non contractuel



Famille		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Livrets de famille</li> <li>- Contrats de mariage</li> <li>- Jugements de divorce</li> <li>- Actes de donation</li> <li>- Actes de reconnaissance d'un enfant naturel</li> <li>- Diplômes scolaires</li> </ul>	A vie
Santé		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décomptes de Sécurité Sociale</li> <li>- Décomptes de Complémentaire</li> </ul>	2 ans
	Factures d'hospitalisation	30 ans
Vie professionnelle et retraite		
	Contrats de travail	A vie
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relevés de carrière</li> <li>- Bulletins de salaire</li> <li>- Certificats de travail</li> <li>- Avis de paiement des allocations chômage</li> <li>- Documents relatifs à l'attribution de pension d'invalidité</li> <li>- Relevés de points des caisses retraite</li> </ul>	Jusqu'à la liquidation de la retraite
	Lettres de licenciement	6 ans
	Soldes de tout compte	2 mois
	Notifications de retraite	A vie
	Avis de paiement de la retraite	6 ans

Légende des couleurs

	Durée indéterminée
	< à 5 ans
	de 5 ans à 10 ans
	+ de 10ans
	A vie

\* Document non exhaustif, non contractuel